

Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 (AFGSU1)



Les formations assurées par le CESU sont régies par l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 :

Elle s'adresse à tous les personnels travaillant dans les établissements de santé publics ou privés et établissements médicaux sociaux ou maisons de retraite, non soignants

PROGRAMME

Premier jour : urgences vitales

- 1) prise en charge d'une personne inconsciente qui respire
 - > reconnaître l'inconscience
 - > mise en position latérale de sécurité
 - > cas particuliers du traumatisé, de la femme enceinte

- 2) prise en charge d'une personne présentant une hémorragie

- 3) prise en charge d'une personne présentant un syndrome asphyxique
 - > cas particulier de l'enfant

- 4) prise en charge d'une personne inconsciente qui ne respire pas
 - > reconnaissance d'un arrêt circulatoire
 - > massage cardiaque externe
 - > utilisation d'un défibrillateur externe automatisé

- 5) mise en situation avec des cas concrets

Alerte et protection individuelle sont traitées de façon transversale au cours des différents sujets.

Deuxième jour (matin) : urgences potentielles

- 1) prise en charge d'une personne présentant un malaise

2) prise en charge d'une personne présentant une atteinte cutanée (plaie, brûlure)

3) prise en charge d'une personne présentant une fracture

Deuxième jour (après-midi) : risques collectifs

4) identifier et distinguer les signaux d'alerte aux populations, appliquer les consignes de mise en sécurité

5) Énoncer les principes généraux des plans sanitaires, des plans de secours extrahospitaliers, des plans blancs et plans blancs élargis : rôle de chacun en fonction de son métier dans la structure

6) identifier chacun

7) principes de protection de l'hôpital et des personnels face aux risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique).

Attention : tous les participants doivent valider une mise en situation.